



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **27^e** jour du mois de **septembre** de l'an **2016**, à **19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Karine Grenier, conseillère
Mme Nicole Gagnon, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

La mairesse constate le quorum à 19 h 31. Me Katherine Beaudoin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-09-180

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. Demande de financement temporaire pour l'achat de l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel à Wotton
3. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné
4. Levée de la séance

ADOPTÉE

2 Demande de financement temporaire pour l'achat de l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel à Wotton

Résolution 2016-09-181

CONSIDÉRANT la Municipalité de Wotton a reçu, le 7 septembre dernier, une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) mentionnant l'approbation du Règlement 168-16 décrétant une dépense et un emprunt de 425 000 \$ pour l'achat d'un immeuble (garage municipal);

CONSIDÉRANT QUE le processus d'appel d'offres auprès des institutions financières afin d'obtenir le financement doit obligatoirement être fait par le ministère des Finances;

CONSIDÉRANT QUE, selon leurs disponibilités, le ministère des Finances n'est pas en mesure de finaliser le processus d'appel d'offres avant le 6 décembre 2016;



Initiales

Maire

DG

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir de demander du financement temporaire afin que la transaction relative à l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel puisse se faire dans les plus brefs délais;

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Wotton demande à la Caisse Desjardins des Sources un financement temporaire de 425 000 \$ relatif au Règlement 168-16 décrétant une dépense et un emprunt de 425 000 \$ pour l'achat d'un immeuble (garage municipal), approuvé par le MAMOT

QUE la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer tout document en lien avec cet emprunt temporaire.

ADOPTÉE

3 Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné

4 Levée de la séance

Résolution 2016-09-182

***Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu***

QUE la séance soit levée à 19 h 33.

ADOPTÉE

**Katy St-Cyr,
Mairesse**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière**